

NOUS SOMMES CHARLIE

Cette première édition de l'année parait dans des conditions particulières compte tenu des dramatiques événements de début janvier.

Après une interrogation, « faut-il annuler ou maintenir la cérémonie des vœux de la municipalité ? », la décision de la maintenir a été prise.

C'est donc après lecture d'un communiqué de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en hommage aux victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo et d'une minute de silence en hommage aux 17 victimes que la cérémonie s'est déroulée. Les discours ont été écoutés avec une étonnante attention dans une salle très silencieuse.

Dans cette édition l'habituel édito du Maire en page 1 est un extrait du discours prononcé par le Maire de la commune.

En page 5, j'ai choisi 3 événements pour un petit retour en images sur 2014.

■ En premier c'est la cérémonie de commémoration du 11 Novembre, pour marquer l'importance de ces cérémonies du souvenir. Elles doivent être un moment privilégié pour expliquer aux jeunes générations les événements qui ont forgés la France d'aujourd'hui, ses valeurs et ses idées fondatrices. Et dans notre commune les enfants y sont associés.

■ Ensuite, c'est l'inauguration de la station d'épuration marquant l'aboutissement d'un dossier ouvert depuis de longues années et qui a connu de nombreuses péripéties.

■ Et puis j'ai retenu la traditionnelle fête de Noël du Comité des Fêtes (C2F). Encore une réussite avec des petits yeux qui brillent et qui rient mais c'est aussi une période d'activité intense et conviviale pour l'équipe organisatrice. Pour les autres événements vous pouvez vous reporter aux précédentes éditions ou vous rendre sur le site officiel de la commune www.favieres77.fr.

Enfin, 2015 est une année électorale, les 22 et 29 mars se tiendront les Élections Départementales

Entres autres changements :

- un seul bureau de vote à la salle du Marais,
- présentation obligatoire d'une carte d'identité,
- un changement de périmètre du canton.

Bonne lecture, Daniel Patu.

Extrait du discours de Jean Claude MARTINEZ, Maire de FAVIERES lors de la cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants.

Nous sortons d'une année particulière avec un renouvellement d'importance dans nos communes et nos intercommunalités. Ces vœux sont les premiers de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier. Je sais que certains de mes collègues, pour qui cette cérémonie est la première, éprouvent une émotion particulière. Car c'est une chose d'être impliqué dans la vie locale au service de ses concitoyens, c'en est une autre d'être en situation de responsabilité aux commandes de la Mairie. J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune comme de ses habitants.

Avant de tracer le bilan de l'année 2014, je voudrais remercier les personnes bénévoles ainsi que Madame MUNCH présidente de la Communauté de Communes pour la mise à disposition de l'intervenant sport, qui nous permettent en cette année transitoire et dans un contexte difficile de réaliser les Temps d'Activité Périscolaire.

Cette année a été marquée par deux évènements importants :

La mise en service de la nouvelle station d'épuration et son inauguration le 13 septembre. Nous pouvons être fiers, avec des équipements naturels pour le traitement des boues et un équipement novateur avant rejet. Elle rejette désormais dans la Marsange, une eau épurée de haute qualité, supprimant le dernier point noir de notre rivière et donc un écoulement écologique.

Le début de l'extension de l'école a commencé au mois d'août. Les travaux se déroulent dans les délais prévus pour une ouverture à la rentrée de septembre 2015. Le nombre d'enfants scolarisés sur la commune est faible, 34 élèves. Je remercie les parents qui ont permis le maintien des deux classes en scolarisant leurs enfants en moyenne section de maternelle. Le coût de scolarité extérieur est de 70 000€* par an, donc avec cet équipement vous comprendrez qu'aucune dérogation scolaire ne sera accordée pour les enfants débutants un nouveau cycle.

(*)NDLR : coût cumulé de la scolarité des enfants sur Tournan, dans le R.P.I. et les autres communes.

Ces deux équipements, permettront à notre commune un léger développement.

La réfection de la rue d'Hermières a été réalisée par la Communauté de Communes de la Brie Boisée et les trottoirs, par la commune.

Nous travaillons avec la commune de Tournan sur la réalisation de la piste cyclable reliant nos deux communes.

Comme je métais engagé pendant la campagne électorale avec la stabilisation des taux d'imposition, dans un contexte économique orienté à la baisse des dotations de l'état, l'année 2015 sera une année de continuité et d'aboutissement des travaux et projets en cours (l'aménagement environnemental de la station d'épuration, les abords du groupe scolaire, le parking rue du Marronnier) et bien sûr les imprévus sur nos bâtiments communaux telle que la toiture sud de l'église qui doit être refaite complètement. Des poutres maîtresses sont cassées et une intervention rapide est indispensable. Je vais lancer un appel aux dons à la population afin de réaliser ces travaux car les FAVIÉROIS sont très attachés à la défense de leur patrimoine.

L'intercommunalité est un sujet important pour notre avenir avec un nouveau schéma régional dans lequel la Brie Boisée se retrouve avec les communautés du Val Bréon et des Portes Briardes pour constituer une communauté de 70 000 habitants.

Le 22 et 29 mars auront lieu les Élections Cantonales. Celles-ci verront des modifications, le bureau de vote du hameau est supprimé et tous les faviérois voteront au bureau de la salle des fêtes pour un nouveau canton, celui d'Ozoir la Ferrière constitué des communes de la Communauté de Communes de la Brie Boisée, des Portes Briardes entre Ville et Forêts et les communes de Chevry-Cossigny et Servon.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble des élus, je veux vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent en difficulté pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année des jours meilleurs.

Au moment de conclure, je citerai Antoine de Saint Exupéry qui écrivait dans « Vol de Nuit » : « Dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent ».

Du fond du cœur, je vous renouvelle tous mes vœux.

Jean-Claude MARTINEZ



La chorale Chœur en Route.



L'équipe Municipale.

REPAS OFFERT AUX ANCIENS PAR LA MUNICIPALITÉ

Traditionnel au lendemain de la cérémonie des vœux, il s'est déroulé dans la bonne ambiance habituelle. Bien sûr, la soupe champenoise, parfaitement dosée, n'était pas étrangère à ce chaleureux climat. Raisonnablement accompagnés par les vins ad hoc, les plats se sont enchaînés jusqu'à la galette qui a couronné les rois et reines d'un jour.

Traditionnel aussi, le service a été assuré par les élus qui ont accepté l'aide de quelques convives ne pouvant rester assis trop longtemps !



REMISE DE CHOCOLAT AU HAMEAU

Je remercie les parents et les enfants de La Route et des 30 Arpents qui sont venus à la bibliothèque le mardi 16 décembre 2014 pour récupérer leur paquet de chocolats offert par la Mairie autour d'un petit goûter.

Les enfants du bourg ont reçu leur paquet le mardi 9 décembre des mains de Monsieur le Maire et de son adjointe.

Josiane DETANG, 3^e Adjointe.



Enfants de la Route.

COMMISSION SCOLAIRE, JEUNESSE ET SPORT

En ce début d'année, je me permets de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2015.

La Communauté de Communes de la Brie Boisée a pris la compétence « petite enfance » depuis le 2 décembre dernier. Les enfants de la commune peuvent avoir accès à la crèche « La Maison des Kangourous » qui se situe à Ferrières-en-Brie. (Parking du Casino).

Si des familles sont intéressées pour y inscrire leur enfant, je vous invite à vous rapprocher de la mairie afin de vous faire connaître et de mettre en place un dossier de candidature.

Le Relais d'Assistantes Maternelles est toujours là pour accueillir les jeunes enfants dans la mesure des places disponibles.

Vous pouvez contacter la responsable Madame
Géraldine BEUCHER au 01 64 66 69 56,
par mail : ram@brieboisee.fr
ou sur le site : <http://ram-brieboisee.fr>.

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2015 se feront du 15 février au 15 mars

Nous accueillerons les petites sections de maternelle étant donné que nous ouvrirons les portes du nouveau complexe scolaire en septembre 2015 et bien sûr nous continuerons à recevoir les moyennes et grandes sections de maternelle ainsi que les enfants en élémentaire.

Vous devez venir en mairie aux horaires d'ouverture pour inscrire votre enfant avec le **livret de famille et le carnet de vaccination de l'enfant**.

Les menus de la cantine sont consultables sur le site de la mairie de Favières dans l'index « Vie Locale » item « Enfance et Jeunesse ».

La Commission Jeunesse organise comme tous les ans sa soirée pour les jeunes faviérois(es) de la commune âgés(es) de 11 à 15 ans. Ils pourront comme les années précédentes inviter un ami ou une amie hors commune.



Christelle FOURNOT,
Adjointe au Maire,
Commission Scolaire,
Jeunesse et Sport.

LES NOCES DE DIAMANT

Le 25 octobre 2014, Chantal et Hubert OLIVIER âgés respectivement de 80 et 83 ans ont célébrés leurs noces de diamant (60 ans de mariage). Le renouvellement de leur union s'est déroulé en présence des membres de la famille et en présence de nombreux amis.

Rendez- vous a été pris pour les noces de platine.



LES TRAVAUX

RUE D'HERMIÈRES

Les travaux de voirie rue d'Herminères ont été réalisés avec deux sources de financement.

Suite aux évolutions de compétences, l'essentiel est pris en charge par la CCBB (Communauté de Communes de la Brie Boisée) et le revêtement du trottoir par la commune.

Un acte de vandalisme a été commis à l'encontre du panneau interdiction de stationner sur le trottoir, celui a été enlevé délibérément et retrouvé sur le terrain de sport.



La rue d'Herminères

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Les travaux ont débuté en Août 2014.

Compte tenu de la situation climatique favorable, l'avancement des travaux se déroule dans les délais. A ce jour, aucun retard n'est prévu pour une ouverture en Septembre 2015.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2015, qu'elle vous apporte joie, bonheur, prospérité, santé et qu'elle vous permette la réalisation de tous vos désirs.

Jean Michel BESSOL,
Adjoint en charge des travaux.



L'école le 23 octobre 2014.

L'école le 8 janvier 2015.



2014, images choisies



Cérémonie du 11 novembre.



Inauguration de la station d'épuration.

La troupe salut le public.

Un peu pâle le Père Noël, un peu fatigué mais présent.



La distribution des cadeaux.



RETROUVEZ LES PHOTOS DE NOËL SUR LE SITE DU C2F

www.cdf-faviers.fr

<https://www.facebook.com/cdffavieres>

A la première place.

Une partie du public.



Naissances

Savanah BOUNSINH	née le 9 septembre
Juliette ROPTIN	née le 13 septembre
Mélina LEROY	née le 9 décembre
Juliette HUGENEL	née le 29 décembre



Décès

Mme Geneviève MARSAULT décédée	le 12 octobre
M. Robert NAUDET décédé	le 6 novembre

AMADOTAXI
▶ all destinations ◀

Station : 1 Place Besoul 77220 FAVIÈRES
Tél. 06 64 30 32 17 - philippe.amado@gmail.com
RM : 325 086 353 00100

ARBRE À LETTRES

PROCHAINE PARUTION :
mai 2015

Les associations souhaitant faire paraître un article doivent le faire savoir, et fournir les fichiers selon les modalités précisées dans le courrier reçu par leur président.

**Par courriel, textes au format « word »
et photos et logos séparés du texte
en format « jpg ».**

Daniel PATU

- En vert les manifestations organisées par Favières-en-Brie.
- En rose les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

◆ 4 février ◆

« Racontines » du RAM
le matin Bibliothèque de Pontcarré

◆ 7 février ◆

Soirée Jeunes « Venez en Fluo »
Pour les 11/15 ans - Salle des Fêtes du Marais de 20h à 24h

◆ 7 mars ◆

Amourettes & Opérettes
20h30 Salle des Fêtes du Marais
01 64 66 60 41 | culture@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr

◆ 18 mars ◆

Forum Jobs d'été
Maison de la Nature à Ferrière-en-Brie
01 64 66 60 41 | culture@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr

◆ 21 mars ◆

Loto du C2F (Comité des Fêtes)
Salle des Fêtes du Marais

◆ 21 mars ◆

Cendrillon mène le bal
Spectacle pour enfants
15h Salle des Fêtes de Villeneuve Saint-Denis
01 64 66 60 41 | culture@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr

◆ 22 et 29 mars ◆

Élections Départementales

◆ 5 avril ◆

Chasse aux Oeufs de Pâques
Le Bourg et le Hameau de la Route des Grès
de 10h30 à 11h30
01 64 66 60 41 | culture@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr

◆ 20 au 24 avril ◆

Stage Multisports
en journée dans la Brie Boisée
01 64 66 94 17 | www.brieboisee.fr

◆ 13 juin ◆ (Date à confirmer)

Fête de la Saint-Jean et de la Musique
organisée par le C2F
sur le terrain du Chemin Vert.

Infos Pratiques

OUVERTURE DE LA MAIRIE

BOURG DE FAVIÈRES :

de 15h à 18h, lundi, jeudi et vendredi.

de 10h à 12h et de 15h à 18h le mercredi.

de 10h à 12h le samedi, sauf période de congés.

Mairie fermée au public le mardi

Tél. : 01 64 07 02 07 / Fax : 01 64 42 00 48

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE & ADRESSES UTILES

École de Favières-Bourg	Tél. : 01 64 07 22 66
POMPIERS	Tél. : 18
SAMU	Tél. : 15
GENDARMERIE	Tél. : 17
SOS FEMMES BATTUES	Tél. : 01 40 02 02 33
SIDA Info Service	Tél. : 0 800 840 800
DROGUE Info Service	Tél. : 0 800 231 313
JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE	Tél. : 0 800 20 22 23

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale :

77605 MARNE LA VALLÉE CEDEX 03 Tél. : 36 46 N° unique

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES Tél. : 0 820 25 77 10
21-23, avenue du Général Leclerc - 77024 MELUN

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES Tél. : 01 64 07 01 75
55, rue de Paris - 77220 TOURNAN EN BRIE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES Tél. : 01 64 43 17 00
avenue de la Malibrant - ZAC de la Ferme d'Ayau
77680 ROISSY EN BRIE

URGENCE DÉPANNAGE ERDF Tél. : 09 72 61 50 77

DÉPANNAGE EAU POTABLE (Lyonnaise des Eaux) Tél. : 01 60 62 15 27

LA POSTE Tournan en Brie Tél. : 01 64 51 15 15

PRÉFECTURE 77010 MELUN Cedex Tél. : 01 64 71 77 77

ORDURES MÉNAGÈRES ET EXTRA-MÉNAGÈRES

Ramassage ordures ménagères tous les jeudis matins.

Ramassage ordures extra-ménagères 3^{ème} lundi de chaque mois (Merci de les sortir la veille)

TRI SÉLECTIF

Ramassage du verre (containers verts) et des emballages (containers jaunes)

tous les quinze jours le Mardi,

les semaines de numéro IMPAIR.

COORDONNÉES DU COLLECTEUR SEPUR

Entreprise SEPUR - ZA Lavoisier - 4, Impasse de la Fosse Rouge - 77220 PRESLES-EN-BRIE Tél. : 01 64 25 09 68

DÉCHETTERIE

Les formulaires d'accès sont tenus à votre disposition sur le site de la déchetterie - Z.I. de Gretz, route de Presles. Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tél. : 01 64 07 99 75

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes sont soumis à cette obligation dès l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en Mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Une attestation de recensement est alors délivrée.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font toute l'année jusqu'au 31 décembre pour les votes de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PISCINE DE FONTENAY-TRESIGNY

Les habitants de la commune bénéficient d'une réduction. Retirez une carte en Mairie. Munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Le délai pour la délivrance des cartes d'identité est d'environ 8 semaines à compter du dépôt du dossier complet. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie pour connaître les pièces à fournir.

DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Depuis le 18 mai 2009 la mairie n'est plus habilitée à établir les demandes de passeports. Dorénavant, elles seront recueillies dans l'une des 28 communes qui ont été choisies et dont la liste est disponible en mairie.

PIÈCES ADMINISTRATIVES

Autorisation de sortie du territoire : l'enfant, accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec son passeport (accompagné ou non d'un visa) ou sa carte nationale d'identité seulement (pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse).

Casier Judiciaire : 107, rue Landreau 44079 NANTES (Par courrier : Etat civil, adresse, photocopie C.N.I.).

Acte de naissance : s'adresser à la Mairie du lieu de naissance, (Indiquer nom, prénoms, filiation, date de naissance). **Pour les français nés à l'étranger :** s'adresser au Ministère des Relations Extérieures : 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09. (Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Certificat de nationalité française : Tribunal d'Instance de Melun - 2, avenue du Général Leclerc - 77008 MELUN.

Certificat de concubinage : Devenue simple attestation sur l'honneur sans valeur juridique, les mairies ne sont plus obligées de délivrer ce certificat. S'adresser à la mairie de résidence.

REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
à l'imprimerie AZAPRIM - 77600 BUSSY SAINT MARTIN pour l'impression - 01 60 07 57 75,
à LaureBé pour la réalisation - 06 18 73 12 09.

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu

Dépôt Légal janvier 2015 - Tirage : 600 exemplaires.

